

## **Les services d'aqueduc et d'égouts à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud<sup>1</sup>**

En 1905, la Compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre, ayant comme gérant monsieur Zéphirin Cloutier, avait construit un barrage sur la rivière Morigeau afin de desservir le village de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.<sup>2</sup>

Acheminée par gravité, dans un tuyau de fonte de six pouces de diamètre, l'eau se déversait dans des bancs de sable de plusieurs mètres d'épaisseur au canton Morigeau. De là, elle parvenait jusqu'au village de Saint-Pierre en approvisionnant sur son passage tous les résidents du chemin Morigeau qui le désiraient.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, qui souhaitait offrir la même commodité à ses concitoyens reçoit en 1913, une proposition de monsieur Zéphirin Cloutier : celui-ci offre de construire un aqueduc qui desservirait le village ainsi que les maisons situées au « quatre chemins ».

Le 28 mai 1913, le conseil municipal en réunion spéciale présidée par son maire monsieur Cléophas Morin, accepte d'emblée cette offre généreuse considérant que monsieur Cloutier assume tous les frais de l'installation et n'exige en retour que l'exclusivité du réseau et l'exemption de taxes pendant vingt-cinq ans.

### **Acquisition par la Municipalité**

Cependant, à compter des années 1950, les clients de Saint-François et de Saint-Pierre, qui sont desservi par le même système, se plaignent constamment d'une baisse de pression et, à certaines heures, de l'absence totale d'approvisionnement en eau. Cette situation résultait principalement du fait que les épais bancs de gravier qui retenant et filtraient l'eau avaient été enlevés. Pourtant, au moment de l'installation de l'aqueduc au début du siècle, monsieur Zéphirin Cloutier, en qualité de président de la Compagnie d'aqueduc de Saint-Pierre, avait obtenu la promesse de tous les propriétaires de ces terrains de les garder intacts.

Les plaintes des usagers au conseil municipal sont de plus en plus pressantes et les nombreuses interventions des élus municipaux auprès de la Compagnie de Zéphirin Cloutier et fils n'amènent aucune amélioration valable.

Après des années de négociations le conseil municipal décide de se rendre responsable de ce service et en 1956 la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud acquiert le réseau d'aqueduc.

Les conseillers municipaux sont également confrontés à un problème majeur du fait que dans le village il n'existe aucun système d'égouts. Les eaux usées se déversent dans des fossés mal drainés recouverts par les trottoirs en bois qui bordent la rue principale.

---

<sup>1</sup> Procès-verbaux des réunions du Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

<sup>2</sup> BOULET, Jacques, L'Écho de Saint-François, avril 2019, p.p. 24 et 25.

Pressés et par les résidents et par le ministère de la Santé, les élus municipaux décident en 1957 d'effectuer des travaux majeurs afin de remédier à ces deux problèmes : aqueduc et égouts.

La firme d'ingénieurs Piette, Audry et Lespinay est chargée de préparer des plans pour l'implantation d'un nouvel aqueduc et d'un tout premier système d'égouts conforme aux exigences gouvernementales.

En septembre 1957 la Compagnie Zéphirin Cloutier et fils, à la suite d'un appel d'offres, s'engage à réaliser un réservoir au nord de la rivière du Sud, sur le lot 65, propriété de monsieur Maurice Théberge, une conduite de refoulement de huit pouces jusqu'au village ainsi que le raccordement aux résidences pour le montant de 120,000\$, y compris le prix de vente du réseau d'aqueduc existant. La décision d'approvisionner le village à partir de la rivière du Sud sans suffisamment se questionner sur la qualité de son eau en étonne plusieurs

À l'arrivée de l'hiver, le raccordement aux résidences n'est pas encore réalisé et la Compagnie Z. Cloutier et fils se retire du projet.

Monsieur Émilien Garant s'entend alors avec la municipalité pour un montant de 80,000\$ et termine les travaux en 1958. Les nouveaux développements domiciliaires seront pourvus de ces services dès leur aménagement en 1962 et 1963. Plus tard en 1970 le réseau d'aqueduc et d'égouts est prolongé jusqu'aux « quatre chemins ».

### **Nouveaux projets**

Dès leur inauguration en 1958 les nouvelles installations réalisées pour desservir le village s'avèrent démoralisantes en raison de la mauvaise qualité de l'eau; même l'ajout d'un poste de chloration se révèle tout à fait inadéquat selon les analyses du ministère de la Santé.

De plus, les résidents du secteur Morigeau sont encore desservis par l'ancien réseau qui est toujours aussi déficient. Pour remédier à ce manque d'eau, la municipalité fait creuser un puits artésien et construire un réservoir en béton armé afin d'emmagasiner une abondante réserve d'eau sans résultats significatifs. Le prolongement en 1961, sur le chemin de la Rivière-du-Sud, de cette partie du réseau d'aqueduc jusqu'à la montée des Prairies, pour accommoder les fermes et les résidents de ce secteur, rend la situation encore plus critique. Même la réfection en 1965 de la plus ancienne section sur la rue de l'Étang et celle du Vieux Moulin ne parvient pas à corriger cette déficience. Les comptes rendus du secrétaire-trésorier de la municipalité nous informent également que pour la réalisation de la plupart de ces travaux le conseil municipal confie à Albert Bonneau, en s'appuyant sur les plans des ingénieurs, le soin de s'informer du prix des différents matériaux auprès de quelques fournisseurs et d'en faire l'acquisition au meilleur prix possible. Ces ennuyeux problèmes importunent sans cesse les élus municipaux qui se succèdent au cours des ans.

Enfin en 1972 une solution audacieuse est proposée et immédiatement mise de l'avant. Dès décembre de cette même année la maison David Matte et Richard Gilbert se voit accorder le mandat de réaliser des plans et devis pour la réalisation d'un autre réseau d'aqueduc, cette fois, à partir de la rivière Morigeau en haut des

Grandes Côtes. Il alimenterait le village ainsi que le secteur Morigeau, où un nouveau développement domiciliaire débute en 1976, et assurerait l'approvisionnement du système de protection contre les incendies.

Un barrage sera construit à la sortie du bois en amont des terres cultivées afin d'avoir l'eau la plus limpide possible. Pour s'assurer qu'il en soit ainsi, le ministère de l'Environnement exige également la construction d'un poste de chloration en haut des Grandes Côtes. Tous les plans sont terminés en 1973 et le 8 avril 1974 à l'ouverture des soumissions la Compagnie Roger Faucher enr. de Ste-Foy obtient le contrat pour la réalisation de tout cet ensemble pour un montant de 1,257 891.00 \$. Les travaux seront terminés à la fin de décembre 1974. Tout semble parfait. L'eau acheminée par gravité est abondante. Cependant même après chloration la qualité de cette eau ne répond pas aux critères du ministère de la Santé. Le problème perdure, que peut-on faire d'autre? Le nettoyage du réservoir à intervalles réguliers à partir de 1991 ne parvient pas à en améliorer la qualité.

La consultation d'experts laisse entrevoir deux solutions possibles. Le creusage de puits artésiens en des endroits susceptibles de fournir de l'eau en abondance et de qualité supérieure nécessitant aucun traitement apparaît comme la moins dispendieuse. Sinon il faudra envisager la construction d'une usine de traitement de l'eau à un coût astronomique. En 2001 les municipalités de Berthier-sur-Mer, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, aux prises avec le même problème, optent pour la première solution et confient à la firme d'experts conseils André Laforest le creusage de quelques puits artésiens à différents endroits. Cette nouvelle approche est aussi décevante que les précédentes de telle sorte qu'il faut se résoudre à la construction d'une usine de traitement de l'eau afin d'obtenir enfin de l'eau propre à la consommation.

### **La solution**

Alors que la municipalité de Berthier-sur-Mer décide de faire cavalier seul, celles de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud réussissent à dialoguer et à s'entendre pour réaliser conjointement la construction d'une usine de traitement de l'eau en haut des Grandes Côtes. Cet emplacement est des plus approprié puisqu'il est à la tête des nouveaux conduits installés par la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud il y a quelques années. La construction de l'usine est confiée à la maison Wilfrid Allen en 2005 et est inaugurée en 2006. Une fois soustraite la subvention de 50% assurée par le gouvernement du Québec, les deux municipalités se partagent, proportionnellement au nombre de leurs contribuables, une facture de 4,000,000\$. Aujourd'hui le fonctionnement de cette usine nécessite une équipe permanente d'une firme privée qui doit s'assurer par l'ajout constant de nombreux produits que la qualité de l'eau corresponde aux normes environnementales. Notons que les municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre de-la-Rivière-du-Sud s'approvisionnent maintenant à la même source qu'en 1913.

Jacques Boulet, mars 2024

